



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Etrangers

Question écrite n° 45036

Texte de la question

M. Pierre Bernard demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, quelle est l'évolution du nombre de mariages intervenus entre un Français et un étranger durant la période allant de 1990 à 1996. Il demande que soient distingués les mariages célébrés par un officier d'état civil français de ceux célébrés par une autorité étrangère. Il aimerait connaître également, au sein des conjoints étrangers, la répartition par nature des titres de séjour possédés par les protagonistes au jour du mariage.

Texte de la réponse

Les chiffres ci-après, disponibles à l'Institut national de la statistique et des études économiques, concernent les mariages intervenus entre un Français et un étranger célébrés par un officier d'état civil français sur le territoire métropolitain. 1990 : 30 543 mariages ; 1991 : 32 944 mariages ; 1992 : 30 967 mariages ; 1993 : 27 265 mariages ; 1994 : 23 336 mariages ; 1995 : 23 825 mariages (chiffre provisoire). Les autres chiffres demandés (mariages mixtes célébrés par une autorité étrangère et répartition par nature des titres de séjour possédés par les protagonistes au jour du mariage) ne sont pas connus.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45036

Rubrique : Mariage

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5872

Réponse publiée le : 27 janvier 1997, page 389